

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 avril 2018**

Présents : M. GAIDON Alain, M. MATRAY Bernard, Mme PETROZZI-BEDANIAN Nathalie, Mme FOUGERAT Marie-Odile M. BERTINET Philippe, M. BOURIGAULT Franck, Mme CHERASSE Colette, M. LENGRAND Loïc, M. THEVENOT Daniel M. MAILLET Yannick, Mme PEIRON TRAUB Dominique, Mme PERRET Marie-Christine,
Absent : M. DUFOUR Anthony

Date de convocation : 30 mars 2018

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 20 heures 00 dans la salle du conseil.

M. Bernard MATRAY est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 5 mars 2018 est approuvé à l'unanimité

1 – Vote du compte administratif 2017 budget principal

Monsieur le Maire présente les chiffres du compte administratif selon le tableau ci- dessous

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	<i>Résultat de clôture l'exercice précédent</i>	<i>Part affectée à l'investissement</i>	Résultat de clôture 2017
Fonctionnement	524 854.61€	591 478.55€	66 623.94€	76 130.75€	29 917.27€	112 837.42€
Investissement	265 732.15€	423 400.45€	157 668.30€	245 723.56€	/	403 391.86€
TOTAL	790 586.76€	1 014 879.00€	224 292.€	321 854.31€	29 917.27€	516 229.28€

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, Madame Dominique PEIRON préside la séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte le compte administratif 2017 du budget principal

2 – Vote du compte de gestion 2017 du budget principal :

Après avoir entendu Monsieur le Maire présenter les chiffres ci joints du compte de gestion, dressé par le comptable :

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	<i>Résultat de clôture l'exercice précédent</i>	<i>Part affectée à l'investissement</i>	Résultat de clôture 2017
Fonctionnement	524 854.61€	591 478.55€	66 623.94€	76 130.75€	29 917.27€	112 837.42€
Investissement	265 732.15€	423 400.45€	157 668.30€	245 723.56€	/	403 391.86€
TOTAL	790 586.76€	1 014 879.00€	224 292.€	321 854.31€	29 917.27€	516 229.28€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2017 du budget principal dressé par le Receveur et conforme au compte administratif.

3 – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter le résultat excédentaire 2017 de la section de fonctionnement, soit 112 837.42€ en réserve à la section d'investissement (1068)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement, comme proposé par Monsieur le Maire.

4 - Vote des taux d'imposition 2018 des taxes directes locales :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, fixe les taux d'imposition pour l'année 2018, à savoir :

- taxe d'habitation : 12.24 %
- taxe sur le foncier bâti : 12.62 %
- taxe sur le foncier non bâti : 17.15 %

5 - Vote du budget principal 2018

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif qui s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	489 626.00€	489 626.00€
INVESTISSEMENT	1 360 895.28€	1 360 895.28€
TOTAL	1 850 521.28€	1 850 521.28€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le budget primitif 2018

6 –Soutien au TGI de Villefranche sur-Saône

Le conseil municipal, à la majorité (pour : 11, abstention : 1) souhaite manifester son soutien au barreau de Villefranche et demande le maintien du TGI de Villefranche dans la plénitude de ses compétences actuelles, sans aucun transfert vers les juridictions lyonnaises, afin de conserver une justice de proximité

Questions diverses

- Randonnée pédestre de la commune : 29 avril 2018
- troc de plantes organisé par le comité de fleurissement et l'association culturelle : 6 mai 2018

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close par le président à 22h00

Le Maire,
Alain GALDON

